

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 55 00

f +41 32 420 55 01

secre.dfjp@jura.ch

Aux destinataires selon liste annexée

Delémont, le 20 mars 2015

Avant-projets de révision de la loi sur la construction et l'aménagement du territoire et du décret sur le permis de construire
Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Un projet législatif touchant divers textes concernant la justice et la procédure judiciaire est en voie d'achèvement.

Parmi ceux-ci figure une modification des règles applicables au sort des frais en cas d'opposition dans le cadre des procédures d'octroi de permis de construire et d'aménagement du territoire.

Les avant-projets prévoient en particulier la possibilité de mettre les frais afférents à la procédure de conciliation à la charge des personnes dont l'opposition aura été déclarée manifestement irrecevable ou infondée. L'objectif principal consiste à réduire les oppositions « de masse » émanant de personnes qui, à l'évidence, ne sont pas directement touchées par un projet ou qui fondent leur position sur des arguments non pertinents.

Cette révision permet de répartir plus équitablement les frais entre l'initiateur d'un projet et les opposants à celui-ci et répond ainsi aux attentes exprimées à plusieurs reprises par les communes.

Ces avant-projets figurent en annexe, sous forme de tableaux comparatifs avec commentaires détaillés.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous faire part de votre prise de position à leur égard **jusqu'à la fin du mois d'avril 2015**.

Les réponses pourront être adressées avec la mention "Projet justice" au Service juridique de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, ou à l'adresse électronique secre.jur@jura.ch.

En l'absence de réponse de votre part dans le délai précité, il sera admis que les avant-projets sont acceptés.

En vous remerciant de l'attention portée à ces objets, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Charles Juillard
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police

Annexes :

- avant-projet de modification de la loi sur la construction et l'aménagement du territoire
- avant-projet de modification du décret sur le permis de construire
- liste de distribution